

Actions de promotion en Loire-Atlantique

## Nantes Métropole

En 2019, deux remises de trophées Éco Défis ont été organisées. Une première a eu lieu le jeudi 13 juin, à 19 h, au sein du **restaurant Jargus** (labélisé Éco Défis depuis 2 ans) situé dans le centre-ville de Nantes. Cette cérémonie a permis de récompenser 6 entreprises labélisées Éco Défis de Nantes dont 2 labélisées dans le cadre de la convention avec Plein Centre. L'événement a pu être relayé via nos réseaux sociaux (Facebook) mais malheureusement pas dans la presse. L'événement a pu réunir les chefs d'entreprise récompensés ainsi que des représentants de nos partenaires : l'ADEME, Nantes Métropole et Plein Centre.

Cette rencontre a été très bénéfique pour les chefs d'entreprise qui ont pu communiquer entre eux et créer des mutualisations : échanges sur l'impact de la loi plastique entre professionnels de l'alimentaire, mutualisation entre une couturière et une restauratrice pour lancer un kit couverts zéro déchet...



Une **seconde cérémonie** de remise a été organisée le 20 octobre 2019 récompensant les entreprises des métiers de bouches de région Pays-de-la-Loire à l'occasion du **salon SERBOTEL** à Nantes. Cet événement a permis de remettre les trophées Éco Défis à 5 entreprises de Vendée et de Loire-Atlantique dont 2 entreprises labélisées dans le cadre de la convention avec Plein Centre.

Par ailleurs, lors de ce salon, la CMA a été sollicitée par France Bleu Loire Océan pour une interview sur le dispositif Éco Défis (dimanche 20 octobre).



Actions de promotion en Maine-et-Loire

## SMICTOM Vallée de l'Authion

La remise de trophées Eco Défis, à St-Clément-des-Levées, a été un succès lors de la Fête de la Loire, le 21 juin 2019. Les élus et le président du SMICTOM Vallée de l'Authion étaient présents pour remettre les trophées aux 4 entreprises présentes, face à un public d'une centaine de personnes. Les professionnels ont été invités à présenter leurs produits sur un stand : une expérience très positive !



La diffusion du reportage d'Angers Télé de la boulangerie à Mazé labellisée en mars 2019 a été bénéfique aussi bien pour le territoire, que pour la boulangerie et l'action Eco Défis.

## Mauges Communauté

Trois entreprises ont reçu le trophée au sein de leur établissement et une lors de l'évènement " Les Rendez-Vous de la Gare ", accompagnée d'une autre entreprise labellisée Eco-défis depuis 1 an. Lors de cette rencontre, d'autres entreprises se sont montrées intéressées et se sont manifestées pour pouvoir bénéficier d'un diagnostic Eco Défis.



## **SMITOM Sud-Saumurois**

Deux remises de trophées ont eu lieu : l'une en juin 2019 et l'autre en novembre 2019, avec respectivement 3 et 4 entreprises présentes.

Une nouvelle forme de remise de trophées a été testée sur ce territoire : les professionnels labellisés étaient invités à venir avec leurs produits afin de les faire découvrir aux élus et journalistes présents. Ce test s'est révélé très positif, car très apprécié par l'assemblée et les artisans présents.



## **SICTOM Loir-et-Sarthe**

Une remise de trophée a été réalisée dans leur commerce en présence des élus et des salariés.



## Un nouveau commerce écodéfi

À 2 pas d'Elo vient d'être labellisé Ecodéfi, commerce écoresponsable.



Elodie Challerie (Boutique A 2 pas d'Elo) vient d'être labellisée Eco-Défi pour ses actions éco-responsables par la Chambre des métiers et de l'artisanat en partenariat avec le SCTOM.

À Andard et Brain-sur-Authion, certains commerces n'hésitent pas à se faire aider par la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Région Pays de la Loire pour adopter des pratiques éco-responsables dans leur profession. La motivation est bien réelle et déjà cinq commerces ont été labellisés « Eco Défi » en partenariat avec le Sictom. « D'autres suivront probablement dans ces deux communes, explique Jocelyne Combat Picaud, il y a vraiment une dynamique « Eco-Défi » au niveau des deux associations de commerçants ». Dernier commerce en date labellisé Eco Défi, l'épicerie A 2 pas d'Elo, ouverte en novembre 2017, place des Andégaves à Andard. Elodie Challerie s'est vu remettre ce trophée mardi 9 avril en présence de Jocelyne Combat Picaud et Philippe Lamour de la Chambre des métiers et de l'artisanat, d'Anne-Claire Estay du Sictom, et d'élus de Loire-Authion (Jacques Le Galloudec, Carole Diard, Patrice Bouchet et Roger Dupont). Le concept même de la boutique « A

2 pas d'Elo » la prédisposait à cette labellisation : A 2 pas d'Elo, c'est le développement durable et le local à 100 % ! Passionnée par l'environnement et l'alimentation naturelle, Elodie Challerie ne travaille qu'avec des producteurs se situant au maximum à 100 km de chez elle ; Elle vend toutes les semaines des paniers bio et incite ses producteurs à reprendre les contenants, elle travaille aussi avec « Bio-camion » petite entreprise qui développe le vrac sur les marchés.

Des producteurs à 100 km au maximum de chez elle

Pour réduire les déchets, Elodie cherche sans cesse des astuces : ses chocolats achetés en vrac ; auparavant vendus sous cellophane, sont désormais conditionnés dans des ballons cartons. Pour son épicerie en vrac, elle propose des contenants en verre réutilisables ou réutilise des contenants verre qui ne sont pas repris par les fournisseurs. Autre thématique, l'économie d'eau : Elo-

die a fait rénover le matériel existant et installer des mousseurs sur les robinets. Côté-énergie, le passage en éclairage LED de tout le magasin contribue à une réduction électrique.

« Pour le dossier énergie, nous projetons une mutualisation avec tous les commerces d'Andard et de Brain, explique-t-elle, nous devrions pouvoir négocier un prix plus abordable. » Mardi 9 avril, elle était entourée de ses deux collègues déjà labellisées, Valérie Chartier (Bni Pressing) et Mélanie Godard (MG Fleurs), pressées de venir féliciter cette nouvelle commerçante reconnue éco-responsable.

La remise de trophée dans les boutiques est demandée par les artisans qui souhaitent ainsi faire de la promotion sur leurs commerces de proximité. Malheureusement en fin d'année, nous avons été confrontés à un manque d'intérêt des rédactions des journaux locaux pour ces événements qu'ils trouvent trop répétitifs et concurrentiels. Il faudra, en 2020, organiser des remises de label groupées sur le territoire.

Par ailleurs, les Eco Défis ont aussi permis à une artisanne : Valérie Joly de « Différence Coiffure » de remporter le prix de l'Excellence Artisanale » décerné par la Région des Pays de la Loire.



## Actions de promotion en Mayenne



## Ville d'Ernée

### ▪ Rubrique sur France Bleu - 14 mars 2019

france  
**bleu**

Mayenne Changer

Infos Sports Culture Vie quotidienne

Accueil > Pays de la Loire > Mayenne > Émissions > Toutes les émissions > A Ernée, cette commerçante se mobilise pour la planète

Toutes les émissions

**CROISSANTS ET RENCONTRES**  
Du lundi au vendredi à 7h10, 7h40 et 8h15.



**A Ernée, cette commerçante se mobilise pour la planète**  
Par Gauthier Paturio

Diffusion du jeudi 14 mars 2019  
Durée : 13min

Rolande Séguin reçoit le label "Eco Défi" des mains de Thierry Mongazon et Edwige Monnier à Ernée. © Radio France - Gauthier Paturio

Son commerce vient d'être labellisé "Eco Défi". Rolande Séguin, primeur à Ernée, est le douzième commerce de la commune à obtenir ce label de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Son but : réduire son impact sur l'environnement.

Depuis dix ans qu'elle est installée à Ernée, Rolande Séguin a toujours mis en place des gestes simples pour préserver la planète : réduire les emballages, réutiliser ses cartons et cageots, pratiquer le covoiturage pour aller à la déchetterie... Mais depuis son inscription au label "Eco Défi", elle a pu aller encore plus loin. Une aventure qui dynamise aussi le centre-ville, comme nous l'explique Edwige Monnier, animatrice Coeur de Ville d'Ernée. C'est aussi un sujet de discussion avec les clients. Pour Thierry Mongazon, responsable du développement durable à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, chaque participant devient un ambassadeur. Et ça marche : les clients sont de plus en plus nombreux à revenir avec leurs propres contenants, comme des pots en verre.

### Retrouver le bon sens d'autrefois

Pour Rolande, qui a grandi à une époque où rien ne se jetait, c'est un retour aux sources et au bon sens. En participant à ce défi, elle espère bien donner des idées à d'autres. Car aujourd'hui le respect de l'environnement est à l'affaire de tous, comme l'affirme Loïc Quentin, responsable du service environnement de la communauté de communes de l'Ernée.



<https://www.francebleu.fr/emissions/croissants-et-rencontres/mayenne/croissants-et-rencontres-gauthier-paturio-270>

- **Article Ouest France - 9 mai 2019 - Tombola Eco-Défis**

## Une tombola pour les gestes éco-consommateurs



Edwige Monnier, animatrice Cœur de Ville, chez Didier Orlé, boucher-charcutier-traiter | OUEST-FRANCE

La ville va organiser du 18 mai au 25 mai une semaine écocitoyenne. « En amont de cette action, les responsables de la structure Cœur de Ville organisent depuis le 25 avril et jusqu'au samedi 25 mai une tombola récompensant les gestes éco-consommateurs », indique Edwige Monnier, animatrice Cœur de ville.

Le principe : pourront participer les clients qui auront un geste éco-consommateur, lorsqu'ils seront en situation d'achat chez l'un des treize commerçants ou artisans engagés dans le label Eco-Défis mis en place par la chambre régionale de métiers et de l'artisanat. Des exemples de gestes concernés : aller à la boucherie avec un emballage hermétique, évitant l'utilisation d'emballage papier ; aller à l'épicerie avec un sac à courses, évitant les emballages plastique.

Le consommateur se verra remettre un billet de tombola à déposer dans l'urne disponible chez le commerçant. Un tirage sera fait en fin de période chez chaque commerçant avec l'attribution d'un bon d'achat de 10 € et un tirage global permettant un lot unique de 30 €. « **Chaque commerçant engagé dans le label Eco-Défis dispose d'un logo et de la liste des gestes éco-consommateurs** », complète Edwige Monnier.

- **Réalisation de vidéos**

[Film n°1](#) : Plaisir des viandes / Espace 31 / Couture Express

[Film n°2](#) : Boulangerie - Pâtisserie Brillhault / Relooking design mais pas que... / LM Fleurs

[Film n°3](#) : Aux Délices / Cordonnerie Deshaies / Optic 2000

[Film n°4](#) : Escale Primeur / Marie Chiffon / La petite Fringale

- Remise de Trophées



## Mayenne Communauté

- Article dans le magazine Mayenne Communauté – Février 2019

**Mayenne Communauté**  
FÉVRIER 2019  
LE JOURNAL DE MAYENNE COMMUNAUTÉ

**Des temps forts autour du livre et du tout-petit**  
pages 4-5

**En action - p. 4** Des commerçants mayennais éco-responsables  
**Docteur - p. 24 & 4** Activités jeunesse : de nouvelles possibilités pour les ados  
**Initiative locale - p. 12** L'azay les Châteaux, renaissance d'un château médiéval

**6 En action**

### Des commerçants mayennais éco-responsables

Impulsé par Mayenne Communauté et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA), le label Éco-Défis valorise les commerçants et artisans qui s'engagent pour l'environnement. Accompagnés par Thierry Mongazon, conseiller développement durable à la CMA, les labellisés intègrent la protection de l'environnement à leurs métiers. Zoom sur deux commerçantes mayennaises labellisées Éco-Défis.

**Le label Éco-Défis**

En Mayenne une vingtaine de professionnels sont labellisés Éco-Défis. L'objectif du label est simple : réduire l'impact environnemental de ces professionnels tout en améliorant leur quotidien ou travail. Les artisans-commerçants s'engagent autour de 7 thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits, engagement société et durable. Le label Éco-Défis est l'assurance de leur engagement environnemental.

Thierry Mongazon, conseiller développement durable à la CMA explique : « l'obtention de la marque Éco-Défis est simple, nous évaluons les pratiques existantes, nous mettons en place des actions concrètes adaptées au secteur d'activité, nous vérifions que ces actions ont bien été menées et un jury décide de l'attribution du label ».

**Une opticienne engagée**

« Conscience qu'il est nécessaire de réduire notre impact environnemental, c'est tout naturellement que j'ai mis en place des réflexes éco-responsables au travail », confie Edwige Leroy, gérante d'Atal (2 rue Aristide Bissot à Mayenne) labellisée Éco-Défis.

Edwige Leroy cumule les astuces écologiques liées au domaine de l'optique : les ventes des lunettes de présentation sont recyclées et les produits pour nettoyer les verres sont issus de l'agriculture biologique. L'opticienne a troqué son ancienne machine pour tailler les verres, qui consommait plus de 40 litres d'eau pour chaque paire de verres, contre une machine qui consomme seulement 20 litres d'eau en 15 jours, une économie pour son portefeuille et pour la planète. La boutique Atal est équipée d'un éclairage LED qui consomme moins et dure 3 fois plus longtemps. Edwige Leroy assure : « ce sont des changements faciles à mettre en place, ces actions sont bénéfiques pour les professionnels, leur clientèle et l'environnement, c'est juste une question de volonté ».

**Un brin de tri**

Odile Lacourt, fleuriste, gérante d'un brin de création (6 Bd de Montigny à Mayenne) est labellisée Éco-Défis. Elle l'a obtenu grâce à des gestes simples : « j'ai mis en avant des actions éco-responsables déjà en place ou faciles à réaliser dans ma boutique : tri des déchets, réemploi des cartons et palettes, utilisation de papier d'emballage recyclé, rangement des produits dangereux, sensibilisation de mes employés et réduction de l'eau pour l'arrosage des plantes et des fleurs ».

Les labellisés s'engagent dans une boucle d'amélioration continue : chaque année, une nouvelle action est à mettre en œuvre pour conserver le label Éco-Défis. La proposition d'un brin de création relève ses compétences d'eau et d'électricité, repartira les déchets dans un tabouret grâce auquel elle améliorera sa maîtrise et sa compréhension de la consommation d'énergie de sa boutique.

Vous êtes commerçant ou artisan de Mayenne Communauté ? Le label Éco-Défis vous intéresse ?  
Stephanie Arino, managère du commerce, vous informe : 06 89 79 96 24 | stephanie.arino@mayennecommunauté.fr

- Article dans le magazine « La Toque » Magazine de Boulangerie-Pâtisserie » mars 2019

**La Toque**  
n°300  
MARS 2019 10€  
MAGAZINE

**À L'ÈRE du développement durable**

**Cahier SNACKING n°21**  
SNACKING  
MARCHÉ  
ORIENTAL

**ACTUALITÉ** Tendances verte pour les colorants p. 10  
**PORTRAIT ARTISAN** Émilie & Jules Winocour, agriculteurs, meuniers, boulangers p. 38  
**REPORTAGE MAGASIN** Chez Les Dumoulin, le fait maison valorisé p. 22

Actualités | **Labellisation**

### Adrien Marès : pâtissier éco-responsable

En 2018, l'artisan mayennais Adrien Marès a relevé trois éco-défis en faveur de l'environnement, avec une labellisation à la clé.

« **D**EPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2019, VOTRE ARTISAN A ÉTÉ RECONNU COMME ÉCO-RESPONSABLE ET FIER de l'être ». Le 7 février, la pâtisserie-chocolaterie Adrien Marès, à Mayenne (53), relayait ainsi sa récente labellisation (voir encadré) via un post Facebook. Le résultat d'une démarche en faveur de l'environnement, symbolisée par trois « éco-défis » relevés en 2018. « Nous avons été démarchés par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) qui a d'abord réalisé un diagnostic de notre activité pour évaluer les actions en place et nous aider à définir des points de progression à notre portée », indique la patronne Julia Marès. Son premier éco-défis ? « Mettre en place des chaînes de prévention pour le stockage et le recyclage des produits de nettoyage. » La solution, l'aménagement d'un espace de rangement pour prévenir toute fuite dommageable et, en fin d'utilisation, direction non pas la poubelle mais la déchetterie.

**Sourcing local**

« Favoriser les fournisseurs locaux ou engagés dans une démarche environnementale » et « participer à des événements en faveur du développement durable » : ces deux autres éco-défis sont venus prolonger une démarche amorcée dans l'entreprise. « Nous utilisons déjà au maximum des produits de saison, mais nous avons encore amélioré notre sourcing local en 2018, notamment en produits laitiers et en fruits rouges, ces derniers provenant d'une exploitation découverte lors d'un salon », révèle Julia Marès qui a été accompagnée, tout au long de la transition, par sa CMA. Process similaire à Azay-sur-Cher (37), où la boulangerie « Aux

délices d'Azay » a été invitée à travailler sur le suremballage et le volume des emballages pour être labellisée en 2017 », précise la gérante Élodie Perrin.

**Prise de conscience**

Seul petit bémol pour Julia Marès : la nécessité de relever un nouveau défi chaque année pour conserver sa labellisation. « A force, cela peut devenir compliqué », estime-t-elle. Sauf à imaginer une prise de conscience générale sur le sujet ou

le renouvellement des thématiques d'une année à l'autre, comme dans le Loiret. « L'objectif est de faire comprendre aux artisans qu'ils font déjà des choses, mais peuvent gravir une marche supplémentaire », rappelle Anne-Laure Leroux, conseillère en environnement à la CMA d'Indre-et-Loire (37). Et de préciser : « On ne va pas demander à un boulanger de changer son four ou renforcer l'isolation de sa boutique ? Il n'est pas propriétaire. »

**Barbara Guicheteau**

**Adrien et Julia Marès, un couple d'artisans tourné vers le développement durable.**

Un kit de communication, incluant affiche et vitrophane, permet de valoriser le label en magasin.

## Actions de promotion en Sarthe

## Pays de la Haute-Sarthe

Le 8 juillet 2019, cinq artisans ont participé à la remise des trophées qui a eu lieu en présence de représentants du Pays de la Haute Sarthe au magasin SILLE OPTIQUE, également labellisé. C'était une belle occasion de voir des artisans engagés pour l'environnement et convaincus par le dispositif puisque le retour a été unanime : « *Il faut absolument que d'autres commerçants nous rejoignent ! Comptez sur nous pour en parler* ».



Une seconde remise de trophée a eu lieu le 25 novembre 2019 à l'institut Charlotte Beauté à Fresnay-sur-Sarthe en compagnie du Président de la CMA et des élus du territoire.





**Langlais Christelle Pro**  
25 novembre 2019

Eco-défis Pays de la Loire passe à nouveau par le Pays Haute Sarthe avec 6 de ses artisans-commerçants labellisés  
Stéphanie ANQUETIL Stef coiffure (Sillé)  
Nadège Miss MissT'Hair (Fresnay)  
Charlotte ANSOT Charlotte Beauté Bien Etre et Spa (Fresnay)  
Jérémi Garenne - Garage Garenne (Conlle)...  
Afficher la suite – avec Fabienne Labrette-Menager.

37 4 commentaires  
16 partages

J'aime Commenter Partager

**Guillard Christian Pro** Félicitations aux entreprises et aux élus du territoire pour leur engagement. Exemple à suivre  
J'aime · Répondre · 7 sem

Commenter en tant que F

### Pays du Mans

Une remise de trophée a eu lieu le 25 novembre 2019 et réunissait les artisans labellisés et ceux en cours de labellisation. Cette remise a également été l'occasion de présenter l'annuaire Répar'Acteurs en présence de quelques Répar'Acteurs.



**Langlais Christelle Pro**  
25 novembre 2019

Les Eco défis relevés au Pays du Mans les artisans commerçants jouent le jeu Eco-défis Pays de la Loire . Les entreprises labellisées Charcuterie WIEST Aie Aie Phone et PC reçoivent leur trophée. 4 autres entreprises en cours de labellisation Max Theo La Bicyclette de Graham Les douceurs de Washington Des pieds & Des clés En partenariat l'ADEME #cma72

20 4 commentaires 13 partages

J'aime Commenter Partager

**Falbala Ekarlat** bravo a vous!!  
J'aime · Répondre · 7 sem

Falbala Ekarlat a répondu · 1 réponse

**Guillard Christian Pro** L'artisanat en pointe sur la conscience environnementale et

Commenter en tant que E...



**Répar'acteurs Pays de la Loire**  
 - 25 novembre 2019

Présentation de l'annuaire Répar'Acteurs du Pays du Mans à l'occasion de la remise de trophées Eco-défis Pays de la Loire en compagnie des Répar'Acteurs Des pieds & Des clés La Bicyclette de Graham Aïe Aïe Phone et PC Ele Ronde Pétilantes Créations Rouget Motoculture #cma72

Identifier de... Ajouter un lieu Modifier

22 14 partages

J'aime Commenter Partager

Commenter en tant que R...

« Le monde des artisans » revue mensuelle éditée par la CMA fait la promotion du dispositif Eco Défis

**SARTHE**

## Êtes-vous prêt à relever le défi ?

Celui du développement durable a été le challenge pour ces 8 entreprises du Pays Haute Sarthe. Labellisée depuis le 1er juillet dernier, chacune a été récompensée « Eco-Défis des commerçants et artisans » pour ses bonnes pratiques environnementales (déchets, emballages, eau, transport, social & durable, produits et énergie).

- + Boulangerie Sevin - Olivier Sevin, à Conlé,
- + Passion Coiffure - Carine Evard, à Conlé,
- + Garage Garenne - Jérémie Garenne, à Conlé,
- + Rose Zen Institut - Maïté Chartrain, Marolles-les-Brauts,
- + Amand'Institut - Amandine Langlais, à Sillé-Je-Guillaume,
- + Sillé Optique - Aurora Chailot, à Sillé-Je-Guillaume,
- + Cathy et Vincent Coiffure - Vincent Dabouis, à Fresnay-sur-Sarthe,
- + Coci Market - Virginie Rousseau - Fresnay-sur-Sarthe.

La démarche Eco-Défis consiste à faire un état des lieux des pratiques environnementales de l'entreprise et engage l'artisan dans un plan d'action, avec le suivi d'un conseiller environnemental.

**7 thématiques proposées et évaluées parmi 59 défis :**

Energie Transport Eau Produits

Emballages Déchets Social et durable

**UN DISPOSITIF CORNANNE PAR :**

ADREME

Contact : Virginie Gierzy  
 Conseiller développement durable  
 02 43 74 53 61 - v.gierzy@lemondeartsandmetiers.fr

**QUE LES MEILLEURS GAGNENT !**

**LES TALENTS DE LA SARTHE**

La Sarthe fourmille de talents dans les quatre coins du département et dans tous les domaines. Le quotidien sarthois, Le Maine Libre, organise depuis sept ans, le concours Les talents de la Sarthe. En partenariat avec le conseil départemental, le journal propose, à ses lecteurs et aux internautes, de voter pour la Sarthoise de l'année. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, vous découvrez chaque semaine les noms des quatre Sarthoises et Sarthois nominés dans chacune des catégories. Votez pour votre candidat favori !